



1188 Gimel, le 26 novembre 2009

CONSEIL COMMUNAL

GIMEL

RAPPORT

sur le budget 2010 de la Commune de Gimel présenté au
Conseil communal lors de la séance du 4 décembre 2009

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances, composée de Messieurs :

CORREVON Pierre-Yves, Président
PASCHE Daniel
REYMOND Philippe
RENAUD Simon
DIEPERINK Edgar, Rapporteur

s'est réunie à trois reprises soit :

- le 3 novembre 2009 pour l'étude du budget et la rédaction des questions.
- le 12 novembre 2009, pour les réponses de la Municipalité en présence de notre exécutif "in corpore" et de Mme Pascale Ducret, boursière communale, que nous remercions chaleureusement pour leur collaboration,
- et le 23 novembre 2009 pour l'élaboration du présent rapport.

Administration générale

110.3193	Cotisations à divers institutions avec entre autre : Cœur de la Côte, Parc Jurassien, Union des Communes Vaudoises ainsi que la nouvelle cotisation à l'ARCAM.
110.3657	Ces deux abonnements permettent à nos concitoyens de voyager gratuitement pour une journée dans toute la Suisse.
151.3011	Une personne sera engagée pour un poste à 30% (bibliothèque communale et scolaire)

Finances

210.4001	La commission relève l'optimisme de l'impôt sur le revenu et le bénéfice lié à l'augmentation de la population.
230	Les amortissements se limitent au minimum obligatoire.

Domaines et bâtiments

- 350 Location des locaux scolaires : ce poste reste très évolutif. Une pleine année d'utilisation nous donnera des renseignements complémentaires sur la nouvelle méthode de répartition des locations.
- 356 Une modification des guichets du bâtiment administratif est prévue pour assurer une meilleure confidentialité.
- 358 Bâtiment la Chômaz – changement de la chaudière.
Bâtiment la Chaumière – un fourneau à pellets remplacera le chauffage à mazout.

Travaux

- 440.3145.400 Ce poste comprend la création d'un jardin du souvenir.
- 460 Une augmentation des taxes est prévue pour couvrir les frais de transports et de traitement des boues.

Observations

La commission relève que la Municipalité a su maîtriser les dépenses de fonctionnement à des niveaux acceptables. Elle souligne toutefois que le coût des dépenses scolaires et sociales augmentent d'environ CHF 700'000 par rapport au budget 2009.

L'optimisme des rentrées fiscales et l'augmentation des diverses taxes ne suffisent pas à équilibrer le budget.

De ce fait, la commission rend attentif le Conseil Communal que l'excédent de charges de près de CHF 500'000 pourrait s'aggraver au niveau du résultat des comptes 2010.

Conclusions

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime demande au Conseil Communal d'accepter le budget 2010 tel que présenté, soit :

Total des revenus : CHF 7'820'266.00

Total des charges : CHF 8'302'953.80

D'où un excédent de charges de CHF **482'687.80**

Le Président



Les membres

Le rapporteur

